



BIOMÉTHANE

SITE DE MÉTHANISATION VOL-V BIOMASSE

Centrale Biométhane du Vermandois / Eppeville (80)



La **Centrale biométhane du Vermandois** est implantée à Eppeville, dans la Communauté de communes de l'Est de la Somme. Si le projet s'initie dès 2010, il faudra attendre décembre 2016 pour que le premier m³ de biométhane soit injecté dans le réseau. A terme, ce site exploité par C. Lefort et Y. Leblanc, réunis au sein de la **société Vol-V Biomasse**, injectera davantage grâce à une extension. Un projet amené à évoluer donc, puisqu'en 2018, l'unité est parvenue à injecter un volume de **231,5 Nm³/h** dans le réseau de distribution du pays Hamois.

Un gaz 100% local produit par un bel exemple de méthanisation territoriale



La Centrale Biométhane du Vermandois a su réunir **31 agriculteurs et groupes agro-alimentaires** du secteur pour mener à bien son projet. Grâce à ces intrants agro-industriels et agricoles, l'unité de méthanisation digère 30 000 tonnes de déchets par an, sans avoir recours à la CIVE. Cette quantité d'intrants permet de couvrir **20% du besoin en gaz de l'agglomération Hamoise**, soit 2 000 foyers.

Le projet prend résolument part à **la transition énergétique et au développement de l'économie circulaire** en incluant de multiples acteurs locaux. Le bénéfice est d'autant plus grand que les **25 000 tonnes de digestat** résultant du processus sont réparties sur 6 000 hectares (stockés au préalable dans 3 cuves de stockage de 6000 m³ chacune). Le digestat permet de remplacer les engrais minéraux : l'unité fait ainsi l'économie de 150 à 160 tonnes d'azote de synthèse chaque année. Plus encore, le fonctionnement de l'unité **évite le rejet annuel de 4 837 tonnes de CO₂**.

Communiquer pour créer des conditions d'émergence favorables

Les conseils des porteurs de projet :

La clef pour le bon déroulement du projet selon Vol-V : **la communication**. Les porteurs de projet ont pris le temps de réaliser des permanences en mairie pour expliquer le projet aux riverains et gagner le soutien des élus locaux.

Après des phases de réflexions collectives, les porteurs de projet ont décidé de couvrir les bâtiments pour éviter les éventuelles odeurs liées aux intrants.

Le projet en quelques chiffres :

FINANCEMENT

- Coût total : 8,4 millions d'€
- Autofinancement : 1,5 millions d'€
- Banques : 6 millions d'€
- ADEME : 1 million d'€

VOLUME INJECTÉ

- Volume 2018 : **20,3 GWh**
- Débit moyen 2018 : **231,5 Nm³/h**



Contact Vol-V

Yoann Leblanc
y.leblanc@vol-v.com

Contact GRDF

Benoît Deltour
benoit.deltour@grdf.fr

